

Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de BRIEY
Canton de LONGWY



Réunion du 27 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 55
Nombre de membres présents : 40
Nombre de pouvoirs : 12

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil du Grand Longwy Agglomération s'est réuni en séance ordinaire à l'H.I.C.I., 2 rue de Lexy à REHON, sur convocation qui lui a été adressée par le Président.

Date de convocation : 21 septembre 2022

Etaient présents :

MMES BERTIN - BESSICH - CAILLET - CASTRONOVO - COLIN - DI PELINO - FELTIN - FURGAUT - GOBERT (suppléante de M. HERBAYS) - INIAL - LECLERC - LORIN-CRIDEL - NAILI - TOZZO - WAGNER

Date de publication sur le site internet :

Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

12 OCT. 2022

MM ACETI - AGOSTINI - BOURGUIGNON - BOUZAD (à partir du point n°12) - DE CARLI - DIDELOT - FONTAINE - FOURNEL - GIARDI - HAMEN (jusqu'au point n°12) - HUARD - JACQUE - JACQUET - KARLESKIND - KARRA - LOMBARDI - MARINI - MICHEL - ORSUCCI (jusqu'au point n°15) - PIERMANTIER - PRONESTI - ROUSSEAU - SACHER - SERVAGI - WEBER - WILMIN - ZOLFO

N°18.2

Objet : Financement des actions vacances – crédits CISPD

Excusés :

Association Portes Z'Ouvertes – VVV 2022 s'investir, s'engager et faire vivre son quartier grâce aux chantiers contreparties

M. ALLIERI donne pouvoir à MME LORIN-CRIDEL
M. ARIES donne pouvoir à M. BOURGUIGNON
MME BOSIZIO
M. HAMEN donne pouvoir à M. ROUSSEAU (à partir du point n°13)
MME JOLY donne pouvoir à M. SACHER
M. LENOBLE
M. MBAYE donne pouvoir à MME FURGAUT
M. ORSUCCI donne pouvoir à M. JACQUET (à partir du point n°16)
M. PLUVINET donne pouvoir à M. ACETI
M. RAULLET donne pouvoir à M. SERVAGI
MME RICHARD donne pouvoir à M. MICHEL
M. RIGHI donne pouvoir à M. PIERMANTIER
MME SEBAA donne pouvoir à M. LOMBARDI
MME RACADOT donne pouvoir à M. WILMIN

Absents :

MME ETIENNE

M. HAMEN est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Par une délibération du 31 mars 2021 et après avis de la Commission Contrat de Ville, Prévention, Santé et Insertion du 25 février 2022, le Grand Longwy a créé une enveloppe de 100 000 € permettant le financement d'actions visant à occuper les jeunes du territoire au cours de l'été, notamment dans un souci de prévention de la délinquance.

**Association Portes Z'Ouvertes – VVV 2022 s'investir, s'engager et faire vivre son quartier grâce aux chantiers contreparties****Demande de l'association : 3 500 €**

L'Association Portes Z'ouvertes met en place un programme de chantiers longs et d'activités chantiers plus courts afin d'intégrer les jeunes dans la vie du quartier. En contreparties de leurs engagements vont être mis en place des activités de tous types telles que sorties culturelles et découvertes, séjours sportifs, activités à la carte. A savoir, deux séjours d'une semaine en contrepartie des actions les plus importantes vont être organisés. Des mini-séjours seront ouverts à 14 jeunes qui auront participé aux chantiers.

Budget prévisionnel de l'action (en € HT)

<i>Prestations de service</i>	9 300	<i>Etat</i>	8 500
<i>Achats de matières et fournitures</i>	4 000		
<i>Autres fournitures</i>	550	GRAND LONGWY	3 500
		<i>Longwy</i>	1 000
<i>Locations</i>	4 800	<i>Mont Saint martin</i>	1 000
<i>Entretien et réparation</i>	2 000	<i>Herseorange</i>	500
<i>Assurance</i>	1 020	<i>Batigère</i>	3 000
<i>Documentation</i>	300		
<i>Déplacements, Missions</i>	500	<i>Prestations en nature</i>	12 800
<i>Services bancaires, autres</i>	530	<i>Vente de produits finis, marchandises, prestations de services</i>	2 000
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>	12 800	<i>Autres produits de gestion courante</i>	3 500
TOTAL	35 800	TOTAL	35 800

Il est proposé d'accorder une subvention de 3 500 €.

Après avis favorable de la commission contrat de ville, prévention, santé et insertion le 16 septembre 2022 ;

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ACCORDE à l'association une subvention de 3 500 € pour l'action susvisée.
- DIT que les sommes pour l'année 2022 ont été inscrites au budget.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Président
Serge DE CARLI